



14ème législature

Question N° : 89480	De Mme Ericka Bareigts (Socialiste, républicain et citoyen - Réunion)	Question écrite
Ministère interrogé > Budget		Ministère attributaire > Budget
Rubrique >outre-mer	Tête d'analyse >DOM-ROM : La Réunion	Analyse > fiscalité. statistiques.
Question publiée au JO le : 29/09/2015 Question retirée le : 15/03/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Ericka Bareigts interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget sur la pression fiscale par habitant à l'Île de La Réunion. Compte tenu de la situation particulière et difficile des Outre-mer, de nombreux dispositifs fiscaux dérogatoires ont été mis en place pour les assister. Elle souhaiterait donc, afin d'évaluer les effets de ces dispositifs, connaître le montant moyen des impôts directs perçus sur les ménages par les collectivités locales à La Réunion par décile de population classée en fonction du revenu imposable. À titre de comparaison, elle souhaiterait disposer de la même statistique au niveau national.